



20

CHAPELLE ST-JEAN-BAPTISTE

Au départ des Launes (1 551 m)

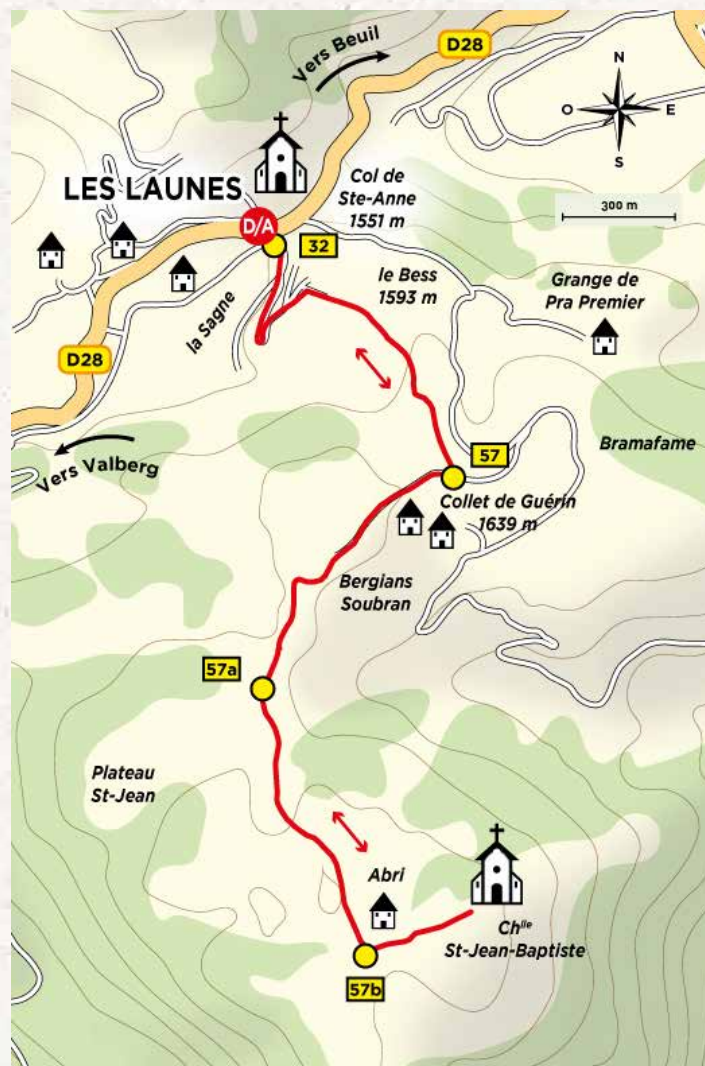


Agréable circuit panoramique dans les espaces ouverts et les plateaux arrondis, typiques du site. La douceur du relief des antécimes tranche avec les crêtes élancées des sommets environnants des hautes vallées du Var et de la Tinée. Sur ces terres dépendantes jusqu'au traité de Turin de 1860, du Duché de Savoie, l'empreinte catholique est fortement marquée. C'est ainsi qu'ont été construites entre 1820 et 1830 deux nouvelles chapelles : celle de Saint-Jean-Baptiste et celle de Sainte-Anne. Par ailleurs, les terres environnantes jadis cultivées pour les besoins alimentaires de chacun, ont été délaissées au fil du temps. Autour de Beuil-les-Launes, les surfaces affectées à l'agriculture de subsistance ont été réduites d'environ 80 % de 1871 à nos jours. Toutefois, l'activité agro-pastorale reste présente et continue de façonner le paysage pour le plaisir de tous.

Itinéraire

Au départ des Launes, depuis la chapelle Sainte-Anne (1 551 m - balise 32) s'engager sur la route goudronnée qui s'élève par un large lacet jusqu'au grand immeuble « le Mounier ». Une piste à droite permet d'atteindre le collet du Guérin et les maisons de bergers de Bergians Soubran (1 639 m - b.57). Prendre à droite une piste de terre vers le Sud-Ouest. Arrivé à une barrière en bois, la franchir par la droite (un passage piéton y est aménagé) et continuer sur une piste au milieu des alpages qui mène en légère descente à un carrefour (b.57a). Continuer vers le Sud, une petite montée mène permet de gagner un abri de jour (1 712 m - b.57b). Prendre à gauche une trace qui conduit facilement et rapidement à la chapelle Saint-Jean-Baptiste (1 751 m) point haut de la randonnée.

Le retour s'effectue par le même itinéraire.



Caractéristiques de la randonnée

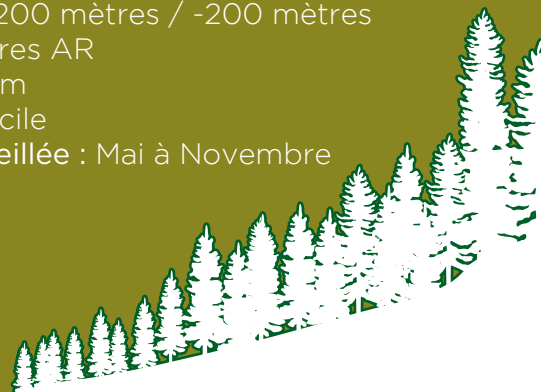
Dénivelée : +200 mètres / -200 mètres

Durée : 3 heures AR

Distance : 7 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.